

**RAPPORT INTERMEDIAIRE DES TRAVAUX
DE LA COMMISSION DE PROGRAMMATION RUMINE-ARLAUD**

**À l'attention de Mme A.-C. Lyon, Cheffe du DFJC
et de M. F. Marthaler, Chef du DINF**

LE PALAIS DE RUMINE

Pôle multiculturel pour tous au centre ville

SOMMAIRE

STRUCTURE DU PROJET.....	3
OBJECTIFS FIXES PAR LES CHEFS DE DEPARTEMENT	3
METHODE DE TRAVAIL	3
LE PLAN DIRECTEUR 2005.....	3
CONCEPT GENERAL ET EXPRESSION DES BESOINS DES INSTITUTIONS (MUSÉES ET BIBLIOTHÈQUE) DU PALAIS DE RUMINE	4
D'aujourd'hui.....	4
... à demain.....	5
Scénario d'occupation du Palais de Rumine : la variante architecturale 4.....	5
Organigramme et fonctionnement du Palais de Rumine, pôle multiculturel.....	7
Coût de fonctionnement du Palais de Rumine, pôle multiculturel.....	8
Coût d'investissement muséographique pour les expositions permanentes.....	8
Coût de transformation	8
Devenir de la Fondation Toms Pauli	9
Conclusions sur la variante 4.....	9
Préavis de la section Monuments et sites	9
CONCLUSION.....	9
ANNEXE 1.....	11
Comité de pilotage.....	11
Commission de programmation Rumine-Arlaud	11
ANNEXE 2.....	12
Le plan directeur 2005.....	12
ANNEXE 3.....	13
Besoins exprimés et récapitulatif des surfaces.....	13
ANNEXE 4.....	14
Projet de programmation des institutions du Palais de Rumine – 2012 (?) et suivantes	14
ANNEXE 5.....	17
Le Fil rouge	17
ANNEXE 6.....	20
Coûts de fonctionnement supplémentaires induits par le nouveau pôle culturel.....	20
ANNEXE 7.....	21
Situation actuelle et coûts additionnels	21
ANNEXE 8.....	22
Palais de Rumine : analyse bioclimatique	22
ANNEXE 9.....	23
Plans des différentes variantes 1 - 3.....	23
ANNEXE 10.....	25
Plans variante 4.....	25
ANNEXE 11.....	33
Préavis du Conservateur cantonal des Monuments historiques.....	33

Liste des sigles

BCU : Bibliothèque cantonale et universitaire
BCU/R : Bibliothèque cantonale et universitaire, site cantonal
COPIL : Comité de pilotage
COPRO : Commission de programmation
FTP : Fondation Toms Pauli
MCAH : Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
MCBA : Musée cantonal des beaux-arts
MCG : Musée cantonal de géologie
MJBC : Musée et jardins botaniques cantonaux
MMC : Musée monétaire cantonal
MZL : Musée cantonal de zoologie

STRUCTURE DU PROJET

Dès janvier 2008, une Commission de programmation supervisée par un Comité de pilotage a été initiée par la Cheffe du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) et le Chef du Département des Infrastructures (DINF)¹. Cette Commission s'est réunie régulièrement afin de mener une réflexion sur l'avenir du Palais de Rumine et de l'Espace Arlaud après le départ du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA).

Les possibilités d'exploitation et de mise en valeur du Palais ont fait l'objet de plusieurs analyses. Celles-ci permettent aussi bien de souligner la diversité des institutions qu'il abrite (musées et bibliothèque) que les collaborations, partenariats et synergies qui donnent tout son sens à cette cohabitation.

Le présent rapport fait un point intermédiaire sur ces réflexions. Le projet qu'il présente est rationnel ; il est le résultat d'une analyse critique des besoins exprimés par les utilisateurs.

OBJECTIFS FIXES PAR LES CHEFS DE DEPARTEMENT

Proposer le redéploiement des institutions sises dans le Palais de Rumine (musées et bibliothèque) après le départ du MCBA :

- Etudier les différentes demandes et propositions d'affectation du Palais de Rumine et de l'Espace Arlaud
- Examiner le plan directeur 2005
- Proposer une variante 2009 sur la base des besoins actualisés des institutions du Palais et de la Fondation Toms Pauli
- Examiner les possibilités d'un « Fil rouge » intitulé « changements climatiques et biodiversité »

METHODE DE TRAVAIL

- 1) Le plan directeur 2005 a été examiné.
- 2) Chaque institution a mené une réflexion sur son état actuel et ses besoins futurs.
- 3) Le groupe « Fil rouge », composé des directions des musées de sciences et d'histoire et de la BCU/R, a livré un projet de présentation consacrée aux changements climatiques et à la biodiversité.
- 4) Les institutions du Palais ont établi un document de synthèse sur les besoins liés au corps central et aux services communs.
- 5) Un rapport sur la climatologie du Palais a été commandité (ESTIA).
- 6) Le Bureau d'architectes DAR a préparé un récapitulatif des besoins.
- 7) Le Bureau d'architectes DAR a proposé 4 variantes d'occupation des espaces.
- 8) Les propositions d'affectation pour l'Espace Arlaud ont été répertoriées puis toutes évaluées selon la même grille de critères ; aucune décision n'a été prise à ce jour.
- 9) La section Monuments et sites a émis un préavis sur les modifications architecturales proposées.

LE PLAN DIRECTEUR 2005

A l'exception de la BCU/R et du MMC, les institutions ne revendiquaient pas de nouveaux espaces pour leur fonctionnement courant ; toutes soulevaient cependant la nécessité de

¹ Voir Annexe 1

rapatrier leurs expositions temporaires présentées à l'Espace Arlaud dans le Palais lui-même².

Après examen des propositions contenues dans ce plan directeur et compte tenu des lignes directrices formulées par le COPIL le 23 mai 2008, la Commission de programmation a décidé d'invalider le plan directeur 2005 car il ne répond plus aux différents besoins des institutions du Palais (BCU/R et musées), qui sont exprimés dans les pages qui suivent.

CONCEPT GENERAL ET EXPRESSION DES BESOINS DES INSTITUTIONS (MUSÉES ET BIBLIOTHÈQUE) DU PALAIS DE RUMINE

D'aujourd'hui...

Les musées d'archéologie et d'histoire, de géologie, monétaire, de zoologie et la Bibliothèque cantonale et universitaire sont logés au Palais de Rumine depuis son inauguration en 1906. La fréquentation annuelle globale des institutions, MCBA non compris, est de 550'000 visiteurs-usagers.

Les musées incarnent la fonction de conservatoire des collections de sciences et d'histoire du canton depuis le XVIII^e siècle. Ils constituent des pôles scientifiques tant au niveau cantonal, national, qu'international. Ils répondent aux exigences de documentation des étudiants dans le cadre de leur formation universitaire, des spécialistes (chercheurs) ou des amateurs.

Dans le public des musées (plus de 85'000 visiteurs en 2008), on compte 43% d'enfants de moins de 16 ans et 70% de Vaudois, dont près de la moitié habitent Lausanne. En plus des expositions permanentes ou temporaires qu'ils présentent, les musées organisent des ateliers pour les scolaires (200 par an environ), des projections de films documentaires en lien avec leurs domaines (*le Ciné du musée*) ou encore des lectures à voix haute. Tous ensemble, les musées participent en outre à des manifestations d'envergure très prisées du grand public comme *la Nuit des Musées* ou *Pakomuzé*. Toutes ces actions sont conçues comme un enrichissement des expositions et une médiation culturelle.

La BCU/R est l'équipement culturel le plus fréquenté du Palais de Rumine. En 2008, elle a enregistré 476'325 entrées³ et réalisé 211'563 prêts de documents⁴. Au centre ville, aisément accessible par les transports en commun, elle répond aux besoins des personnes en formation (formation initiale, formation continue, *life-long learning*), à ceux des personnes désireuses de se cultiver et de se divertir. Elle remplit une fonction sociale (lieu ouvert à tous, gratuit, avec une large amplitude d'ouverture, y compris en soirée) et favorise l'intégration et la socialisation : accueil de personnes migrantes, collections en langues originales, lieu de rencontres informelles ou dans le cadre de manifestations culturelles, accueil de toutes les générations de l'adolescence au grand âge et de publics très divers. Aux visiteurs des musées du Palais, elle offre la possibilité, sans quitter le bâtiment et gratuitement, de se documenter pour préparer ou prolonger leur visite.

La BCU/R incarne la fonction proprement cantonale de la BCU, dont les origines remontent au XVI^e siècle. Elle gère, depuis 1938, le Dépôt légal. Elle constitue des collections vaudoises (Valdensia) en acquérant la documentation (imprimée ou non) qui traite du

² Voir Annexe 2.

³ Chiffre brut du compteur du portillon, indicateur de la Statistique suisse des bibliothèques.

⁴ Soit une augmentation de 5,9% par rapport à 2007.

Canton de Vaud. Ouverte à tous dès l'âge de 14 ans, elle développe également une importante collection encyclopédique multimédia qui couvre les besoins du grand public et des jeunes en formation. Enfin, elle est une bibliothèque incontournable dans le domaine musical, avec une imposante collection de disques, de partitions, de documents traitant de la musique et des archives musicales. Ces multiples facettes en font une bibliothèque d'étude aussi bien que de loisir.

La Fondation Toms Pauli a été créée en 2000 pour gérer les collections de tapisseries anciennes et d'art textile contemporain, propriété de l'Etat de Vaud. Son administration est indépendante. Elle a présenté en 2004, dans les salles du MCBA, une exposition temporaire intitulée « Tapisseries flamandes de la collection Toms ».

... à demain

Toutes les institutions logées dans le Palais de Rumine (musées et bibliothèque) s'y trouvent à l'étroit. Le départ du MCBA leur permettra de se déployer dans plus de 3'045 m² supplémentaires⁵ pour améliorer l'accueil des publics et mieux remplir leurs missions.

Convaincus que leurs différences et leurs similitudes font leur richesse, les musées et la bibliothèque jouent avec audace l'atout de leur mixité culturelle. Dans des espaces nouveaux, redistribués et rénovés, ils feront du Palais de Rumine tout entier, ce monument cher aux Vaudois, un pôle culturel attractif, en plein centre ville, largement ouvert à tous. La hausse de fréquentation⁶ du Palais en portera témoignage.

Concrètement, les institutions du Palais de Rumine ont pour objectifs de :

1. **enrichir et diversifier l'offre muséale** (expositions permanentes et temporaires)
2. **doter les Vaudois de la bibliothèque qu'ils sont en droit d'attendre au XXI^e siècle**, avec des espaces publics agrandis et conviviaux, des équipements informatiques multimédias en quantité suffisante et des collections directement accessibles dans toute leur variété
3. **offrir au public une réflexion et des outils de compréhension des enjeux des changements climatiques et de la biodiversité** (Fil rouge)
4. **renforcer l'offre de médiation culturelle et scientifique** pour l'ensemble de leurs publics, dans les musées et la bibliothèque.

Scénario d'occupation du Palais de Rumine : la variante architecturale 4

Le bureau d'architectes mandaté pour travailler sur ce projet, le bureau DAR, a présenté quatre scénarios d'occupation du Palais. Une seule variante a été acceptée par le COPIL, la variante 4. **La BCU/R et les musées adhèrent à cette variante**, porteuse de nombreux atouts, et qui répond à la majorité des besoins en surfaces supplémentaires qu'ils ont exprimés.

Idées forces de la variante 4

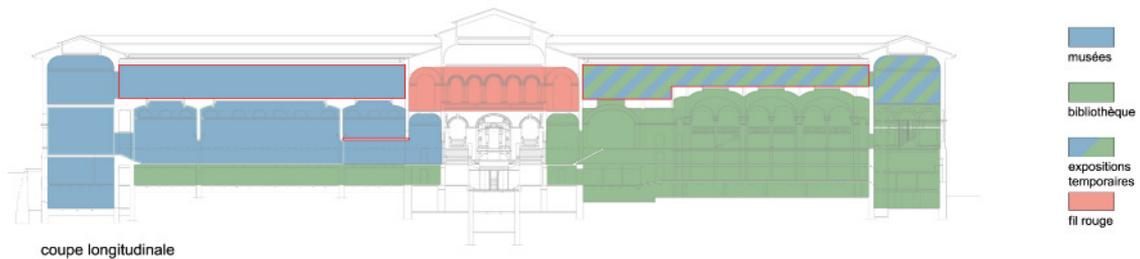
1. les musées sont regroupés dans l'aile nord du Palais ;
2. la BCU/R se déploie dans l'aile sud ;

⁵ Voir Annexe 3.

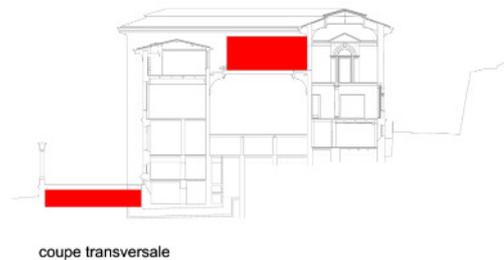
⁶ Les musées visent une fréquentation annuelle de plus de 150'000 visiteurs. La bibliothèque n'a pas fixé d'objectif précis mais toutes les bibliothèques rénovées connaissent une hausse significative de leur fréquentation comme des emprunts.

- les cours en toiture et les soubassements des pergolas nord et sud sont exploités pour créer de nouveaux espaces dédiés aux expositions permanentes et temporaires (cours au niveau 5) et à des dépôts (soubassements des pergolas). Ces aménagements permettent de doter toutes les institutions du Palais et la FTP des espaces supplémentaires dont elles ont absolument besoin.

répartition du programme



interventions nouvelles dans les cours et sous les esplanades



Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

Les atouts de la variante 4

- un magnifique espace, modulable, de 1'200 m² accueillera les expositions temporaires des institutions, bibliothèque et musées, contribuant à leur rayonnement et à leur prestige. Une programmation de douze ans est déjà élaborée, comprenant cinq grandes expositions qui occuperont tout l'espace, quatorze autres qui exploiteront la modularité du lieu. Sept de ces expositions seront le fruit de collaborations entre plusieurs des institutions⁷
- La BCU/R pourra accueillir le public dans des espaces suffisants pour répondre à des besoins divers : accès libre aux collections physiques ou virtuelles, espaces confortables pour la lecture sur place, travail silencieux, travail en groupe, espaces de rencontre.
- Les expositions permanentes de tous les musées s'organiseront le long d'un parcours qui, s'inspirant du concept initial du Palais de Rumine, permet la visite en boucle de chaque niveau. Ce concept, étendu aux circulations verticales, favorise le libre passage du public, d'un musée à l'autre, de la bibliothèque aux musées. La mise en

⁷ Voir annexe 4.

valeur des liens entre les différents domaines scientifiques et entre toutes les institutions est un des grands avantages de ce concept.

4. La thématique des changements climatiques et de la biodiversité tire le plus grand profit de ces nouvelles circulations. En suivant ce Fil rouge (ou fil d'Ariane), le public est conduit d'un musée à l'autre ainsi qu'à la bibliothèque et acquiert une vue d'ensemble, pluri-disciplinaire, de l'évolution du climat et de ses conséquences sur le vivant⁸.
5. Une salle de conférences est mise à la disposition de toutes les institutions pour leurs manifestations culturelles et leurs colloques.
6. Un espace de restauration et de détente est prévu, élément indispensable dans tout équipement culturel d'envergure.

La variante 4 prévoit également de :

- Réduire les barrières architecturales afin de favoriser l'accès à toutes les institutions pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.
- Aménager des accès depuis l'extérieur pour les livraisons dans les institutions (notamment pour le matériel particulièrement volumineux et potentiellement fragile des expositions temporaires).
- Installer de vastes monte-charges reliant tous les niveaux du Palais.
- Aménager des locaux techniques permettant la préparation des expositions.
- Doter les nouvelles salles d'expositions d'équipements modernes garants de la bonne conservation des objets exposés ainsi que de la sécurité des usagers et des expositions.

La variante 4 en chiffres

Les institutions occupent actuellement, sans le MCBA, environ 11'000 m². Leurs nouveaux besoins⁹, y compris ceux de la FTP, se montent à 16'000m² toutes fonctionnalités confondues (administration, dépôts, laboratoires, libre-accès, surfaces d'expositions, etc.). Les besoins supplémentaires sont couverts par les surfaces laissées libres par le départ du MCBA (3'000 m²) d'une part et, de l'autre, par la transformation des cours intérieures et des soubassements des pergolas (2'000 m²).

Organigramme et fonctionnement du Palais de Rumine, pôle multiculturel

Les institutions du Palais, bibliothèque et musées, proposent un organigramme de fonctionnement pour assurer les tâches et nouvelles offres communes. Deux services seront créés : un service de médiation et de promotion et un service des expositions et manifestations. Le premier, relevant du contenu des expositions, est directement rattaché au collège des directeurs, alors que le second, administratif et technique, est placé sous la supervision de l'intendance.

Dans cette optique, il leur paraît important que l'ensemble des personnels appartienne à une seule hiérarchie. La gouvernance de cette structure pourrait, par exemple, être confiée au collège des directeurs qui élirait périodiquement un *primus inter pares* disposant d'une intendance renforcée.

⁸ Voir annexe 5.

⁹ Voir annexe 3.

La Direction du SERAC préconise pour sa part de solliciter l'Unité de conseil et d'appui en management & organisation (UCA) afin de déterminer l'organisation des ressources la plus adéquate et le mode de gouvernance le plus rationnel et le plus efficient.

Coût de fonctionnement du Palais de Rumine, pôle multiculturel

Les deux nouveaux services à créer, « médiation et promotion » et « expositions et manifestations », représentent un coût annuel nouveau de CHF 1'650'000.-.

La FTP doit, dans le cadre de ses expositions, pouvoir bénéficier de ces services au même titre que les autres institutions logées dans le Palais de Rumine.

La réalisation d'importantes expositions temporaires générera au sein même des institutions de nouveaux coûts. On peut estimer, à la lumière de l'expérience de *Oh my God ! Darwin et l'évolution*, qu'un ETP de conservateur par musée est nécessaire à l'établissement du contenu scientifique d'une telle exposition (CHF 560'000.- pour 4 conservateurs)

Pour la BCU/R, l'augmentation de la dotation en personnel est estimée aujourd'hui à 7,05 ETP supplémentaires, ce qui équivaut à une masse salariale de CHF 656'000. -.

Pour le budget de fonctionnement de la bibliothèque, il faut prévoir une augmentation de CHF 761'000.- répartie sur différentes rubriques (formation continue, acquisition des collections, manifestations, mobilier et équipement, matériel informatique).

- Le coût de fonctionnement total¹⁰ subit donc une augmentation de l'ordre de 2.8 millions de francs annuels. Pour mémoire, le coût de fonctionnement actuel des institutions du Palais de Rumine, sans le MCBA, est de l'ordre de 9.5 millions¹¹ pour environ 57 ETP.

Coût d'investissement muséographique pour les expositions permanentes

Le réaménagement des expositions comprenant la nouvelle conception et la muséographie de toutes les institutions du Palais est estimée à 10 millions de francs (4'000 m² à CHF 2'500.-/m²).

Coût de transformation

Le coût de transformation (CFC 1/2/5 ; +/- 25%) est estimé à CHF 32'000'000.- sans la muséographie.

Il est réparti de la manière suivante :

- transformation et adaptation des bâtiments existants	CHF	21'000'000.-
- volume complémentaire des dépôts	CHF	2'700'000.-
- volume des nouvelles salles d'exposition en toiture	CHF	8'300'000.-

A titre comparatif, une construction nouvelle pour un volume similaire, en estimant le prix du volume SIA à CHF 950.-, s'élèverait à CHF 76'000'000.-.

¹⁰ voir annexe 6

¹¹ voir annexe 7

Devenir de la Fondation Toms Pauli

Comme l'a montré l'enquête sur les publics (rapport du 26.09.08), celui des musées de science et d'histoire est homogène, mais différent de celui des beaux-arts. Et comme l'a clairement montré la fréquentation de l'exposition "Tapisseries flamandes de la collection Toms" organisée dans les salles du MCBA en 2004, le public de la Fondation est du même type que celui des institutions vouées aux beaux-arts et aux arts décoratifs. La logique voudrait donc que le destin de la FTP soit lié à celui du nouveau MCBA. Rappelons à ce propos les normes et contraintes très élevées liées à la présentation de tapisseries, s'agissant notamment d'emprunts d'oeuvres à d'autres institutions européennes dans le cadre d'expositions temporaires. Il est donc indispensable que les conditions climatiques et de sécurité des salles du Palais soient adaptées aux standards internationaux en la matière.

Conclusions sur la variante 4

La variante 4 présente l'avantage de répondre à la majorité des besoins exprimés par les utilisateurs en matière de surfaces supplémentaires. Ce faisant, elle implique une rocade de toutes les expositions permanentes des musées. Un dispositif technique est prévu pour desservir l'ensemble des niveaux, y compris le niveau 5 où est prévu l'espace dévolu aux expositions temporaires.

La variante 4 présente l'intérêt de regrouper les fonctions administratives et scientifiques des musées et de lier plus fortement les expositions permanentes entre elles.

L'espace dévolu aux expositions temporaires, commun aux musées et à la bibliothèque, favorisa un usage modulaire, souple et fonctionnel.

Les espaces attribués à la BCU/R, légèrement inférieurs à la demande, se trouvent majoritairement regroupés dans l'aile sud et permettront des aménagements intérieurs plus rationnels et une lecture plus simple du bâtiment pour le public.

Les circulations, tant verticales qu'horizontales, favoriseront le libre passage du public, d'un musée à l'autre, de la bibliothèque aux musées, sans contraintes.

Au stade actuel, il s'agit d'un scénario d'occupation des lieux et non d'un avant-projet ; il est donc prématuré de se livrer à une analyse plus concrète de la distribution et du fonctionnement des institutions dans ce nouveau dispositif.

Préavis de la section Monuments et sites

La section des Monuments et sites est favorable à une extension des volumes situés sous les pergolas, mais prévise négativement pour la fermeture des cours intérieures nord et sud au niveau 6 car elle supprime la lumière naturelle qui pénètre au coeur du Palais. La section suggère en revanche le développement de solutions construites situées sur les côtés nord ou sud de l'édifice¹².

CONCLUSION

Le projet proposé dans le présent rapport exprime une ambition forte et cohérente : celle de doter le Palais de Rumine, à l'avenir, d'une identité claire et d'un potentiel d'attractivité et de rayonnement digne des collections, des savoirs et des savoir-faire qui l'habitent. Les

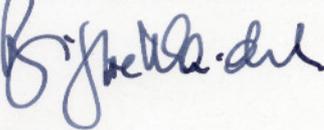
¹² Voir Annexe 9.

changements architecturaux significatifs des cours supérieures sont mis au service de nouvelles utilisations et permettent de répondre au programme sans extension du Palais.

Ce projet :

- inscrit le Palais dans la cité comme un pôle culturel fort ;
- fédère les institutions (musées et bibliothèque) cohabitant dans le Palais, en créant d'importantes synergies et une mise en commun des moyens et des projets entre les institutions ;
- confère au Palais une cohérence de contenu à travers le Fil rouge ;
- répond à l'ambition d'inscrire le Palais dans une thématique lisible et en lien avec les grands thèmes de société, telle la question des changements climatiques et qui suscite une envie de découvrir et d'apprendre ;
- permet un véritable développement des institutions, dans leurs activités tant scientifiques que publiques ;
- met en évidence les richesses patrimoniales conservées dans le Palais ;
- ouvre des perspectives de parcours muséographique intelligent, pratique et cohérent ;
- permet l'adaptation des espaces et des équipements aux exigences actuelles et à venir en termes de muséographie et de fourniture d'information.

Brigitte Waridel
Cheffe du Service des affaires culturelles



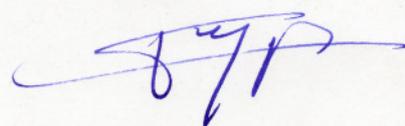
Eric Perrette
Architecte cantonal



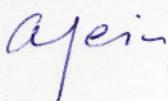
Gilles Borel
Directeur du Musée de géologie



Marie-Pierre Constant
Directrice-adjointe de la BCU/Riponne



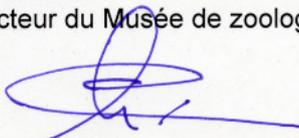
Anne Geiser
Directrice du Musée monétaire



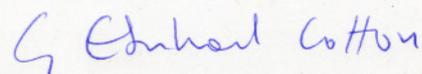
Gilbert Kaenel
Directeur du Musée d'archéologie et d'histoire



Michel Sartori
Directeur du Musée de zoologie



Giselle Eberhard-Cotton
Conservatrice de la Fondation Toms Pauli



ANNEXE 1

Comité de pilotage

Présidence	Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC François Marthaler, Chef du DINF
Membres	Marie-Christine Doffey, Directrice Bibliothèque Nationale Christophe Dufour, Directeur du Museum d'histoire naturelle de Neuchâtel Chantal Ostorero, Collaboratrice personnelle de Mme A.-C. Lyon Eric Perrette, Architecte cantonal Ruth Pfeiffer, Collaboratrice personnelle de M. F. Marthaler Philippe Pont, Chef du SIPAL Michelle Schenk, Vice-présidente de l'Association des Amis des Musées de Nyon Brigitte Waridel, Cheffe du SERAC Silvia Zamora, Conseillère municipale, Direction de la culture, du patrimoine et du logement
Délégué à la Communication (DFJC)	Michael Fiaux

Commission de programmation Rumine-Arlaud

Présidence	Brigitte Waridel, Cheffe du SERAC Eric Perrette, Architecte cantonal
Membres	Gilles Borel, Directeur du musée de géologie Jean-Christophe Châtillon, Chef de projet SIPAL Nicole Christe, Architecte de la Ville de Lausanne Marie-Pierre Constant Knecht, Directrice-adjointe BCU-Riponne Rachel Descloux, Intendante du Palais de Rumine Sophie Donche Gay, Adjointe SERAC Gisèle Eberhard-Cotton, Conservatrice Fondation Toms Pauli Anne Geiser, Directrice du musée monétaire Gilbert Kaenel, Directeur du musée d'archéologie et d'histoire Nicole Minder, Directrice du Musée national de Prangins Chantal Ostorero, Collaboratrice personnelle de Mme Lyon Ruth Pfeiffer, Collaboratrice personnelle de M. Marthaler Fabien Ruf, Chef du Service de la Culture de la Ville Michel Sartori, Directeur du musée de zoologie
Mandataire	Pierre de Almeida, Architecte, Bureau DAR

ANNEXE 2

Le plan directeur 2005

Principes

Le plan directeur 2005 s'articulait autour de plusieurs principes fondamentaux :

- l'agrandissement du libre accès de la BCU/R sur plusieurs niveaux et le transfert de l'administration et des dépôts dans l'aile nord ;
- l'utilisation des salles du MCBA, soit 1000 m², pour l'organisation de grandes expositions temporaires, selon un tournus, des musées de sciences et d'archéologie, de la BCU/R et de la FTP ;
- la création d'un foyer d'accueil et d'information commun pour les musées et la BCU/R ;
- le maintien de l'axe central du Palais et de l'ouverture sur les ailes nord et sud pour des activités dévolues au grand public ;
- la circulation en boucle des surfaces dévolues aux expositions permanentes, temporaires et du libreaccès de la BCU/R selon la circulation originelle du Palais.

Objectifs

En conséquence, le plan directeur 2005 permettait :

- de retrouver une unité de lieu pour les expositions permanentes et temporaires des musées cantonaux ;
- d'accueillir la FTP pour des expositions temporaires et de lui accorder un local technique ;
- de créer un lieu d'accueil-information pour les différents publics (visiteurs, classes, étudiants, rendez-vous, etc.) qui montrerait la pluridisciplinarité des institutions sises dans le Palais ;
- de générer une nouvelle synergie d'action entre toutes les institutions de Rumine (musées et BCU/R) qui pourrait se maintenir dans le temps, à travers les expositions et les manifestations diverses organisées par chacun ou collectivement.

Coût

Le plan directeur de 2005 proposait deux étapes de restructuration, indépendantes l'une de l'autre, pour un coût global de CHF 15'975'000.-, soit un coût actualisé de CHF 18'000'000.-. Ce coût ne comprend pas les aménagements muséographiques.

ANNEXE 3

Besoins exprimés et récapitulatif des surfaces

besoins futurs	affectation	administration majorée de 25%	expositions	communs	dépôts	libre-accès bibliothèque	surfaces futures
	géologie	194 m2	720 m2				914 m2
	zoologie	1'300 m2	1'220 m2				2'520 m2
	archéologie	933 m2	720 m2				1'653 m2
	bibliothèque	2'188 m2		110 m2	2'710 m2	2'780 m2	7'788 m2
	musée monétaire	575 m2	220 m2				795 m2
	toms Pauli	63 m2					63 m2
	communs	464 m2		1'212 m2			1'676 m2
	expositions temporaires		1'000 m2				1'000 m2
	surfaces totales brutes	5'717 m2	3'880 m2	1'322 m2	2'710 m2	2'780 m2	16'409 m2

récapitulatif des surfaces	affectation	état existant	besoins supplémentaires	total besoins futurs	plan directeur janvier 2005	variante 4	différence entre variante 4 et besoins futurs
	géologie	810 m2	104 m2	914 m2	780 m2	1'065 m2	151 m2
	zoologie	2'520 m2	0 m2	2'520 m2	2'775 m2	2'465 m2	-55 m2
	archéologie	1'360 m2	293 m2	1'653 m2	1'231 m2	1'470 m2	-183 m2
	bibliothèque	4'615 m2	3'173 m2	7'788 m2	6'460 m2	7'330 m2	-458 m2
	musée monétaire	330 m2	465 m2	795 m2	560 m2	790 m2	-5 m2
	toms Pauli	0 m2	63 m2	63 m2	50 m2	90 m2	27 m2
	communs	1'560 m2	116 m2	1'676 m2	2'393 m2	1'605 m2	-71 m2
	exposition temporaires	0 m2	1'000 m2	1'000 m2	0 m2	1'195 m2	195 m2
	surfaces totales	11'195 m2	5'214 m2	16'409 m2	14'249 m2	16'010 m2	-399 m2

ANNEXE 4

Projet de programmation des institutions du Palais de Rumine – 2012 (?) et suivantes

Le présent document fait suite à une demande du COPIL.

En résumé

Quatre expositions sur 1200 m² et treize expositions sur 600 m² soit dix-sept expositions dont sept multi-institutionnelles. Un potentiel de dix ans de programmation.

Introduction

Les propositions qui sont réunies dans ce document émanent des responsables des institutions du Palais de Rumine. Ce sont des pistes à explorer et non de propositions définitives dont tous les paramètres de faisabilité ont été contrôlés. Il n'y a aucune hiérarchie qui sous-tend l'ordre dans lequel elles sont présentées.

Le document est structuré de la manière suivante :

1. Expositions temporaires coordonnées entre plusieurs institutions de Rumine
2. Expositions temporaires d'une institution de Rumine
3. Actions tournées vers le public en lien avec le Fil rouge

1. Expositions temporaires conjointes à plusieurs institutions de Rumine

1.1 Sous nos pieds, des ressources inépuisables ?

- Tout ce que l'on tire du sous-sol.
- Origine de ces ressources.
- Temps de renouvellement de ces différentes ressources « non renouvelables ».
- Leur transformation et utilisation.
- Intégration des richesses historiques du sous-sol : des premières traces fugaces d'activité humaine aux décharges contemporaines.
1200 m², projet piloté par le MCG

1.2 Que mangeaient nos ancêtres ? L'alimentation de l'Australopithèque africain au Vaudois du XXI^e siècle.

- Coproduction, en particulier avec les musées de zoologie et de botanique.
1200 m², projet piloté par le MCAH

1.3 De l'or ! de l'or ?

- Exploitation des gisements aurifères de l'Empire romain à l'Eldorado américain: les enjeux monétaires dans la politique des Etats de l'Antiquité à l'époque moderne.
- Coproduction avec le MCG [et l'Université de Fribourg, département d'archéométrie des Sciences de la Terre ?].
1200 m², projet piloté par le MMC

1.4 Les dinosaures sont toujours vivants!

- Evolution des oiseaux.
- Parentés entre nos volatiles et les dinosaures du Crétacé.
600 m², projet du MZL et du MCG

1.5 Un sphinx, ça trompe énormément !

- Coévolution entre les plantes et les animaux.
- Quel lien unit un papillon et une orchidée ?
600 m², projet du MZL et du MJBC

1.6 Le fonds Bernard Clavel

- Présentation du fonds sous l'angle de son rapport à l'environnement.
600 m², projet piloté par la BCU

2. Expositions temporaires d'une institution de Rumine

2.1 Les Celtes et la religion : le sanctuaire helvète du Mormont en l'an 100 avant notre ère.

- Fouilles archéologiques, conservation-restauration et mise en valeur des trouvailles au musée.
- Rituels de « sacrifice » et de déposition : traitement des animaux et des humains.
- Restitutions destinées à un large public.
- Collaboration au plan régional avec d'autres musées, l'exploitation industrielle du calcaire... Explications reposant sur l'analyse de rituels comparables dans l'Europe celtique, illustrées par l'emprunt d'ensembles prestigieux, entre Atlantique et Mer Noire.
1200 m², projet du MCAH

2.2 L'histoire de l'homme à travers ses pratiques funéraires : du Paléolithique au XXI^e siècle

- *Homo...* : anthropologie, génétique, culture.
- Préoccupations de l'Au-delà.
- Etat sanitaire des populations passées (paléopathologie).
- Les « Vaudois » : inhumations et incinérations du V^e millénaire à nos jours.
600 m², projet du MCAH

2.3 Conserver le patrimoine : pourquoi et pour qui ?

- Le patrimoine archéologique et historique.
- Que peut-on ou doit-on conserver pour les générations futures ?
- Que restaurer et comment le faire ?
- Richesse et diversité cachées du patrimoine vaudois..., de la première occupation humaine il y a 15 000 ans à nos jours.
600 m², projet du MCAH

2.4 Vanité et avarice

- Les représentations de l'argent dans la société antique, médiévale et moderne: une illustration du pouvoir individuel de l'argent dans l'histoire.
- Représentations de la vanité et de l'avarice tirées de différents supports (enluminures, tableaux, sculptures, monnaies, trésors, dessins de presse, archives, etc.).
600 m², projet du MMC

2.5 Une histoire immorale de la monnaie:

- Les aventures peu morales des grandes monnaies et des Etats considérés parfois comme les plus grands faux monnayeurs de l'Histoire, l'inflation, la démonétisation, la ruée vers l'or, le mercantilisme, le darwinisme monétaire, etc.
- Représentations numismatiques et d'autres supports illustrant les effets de cette immoralité.
600 m², projet du MMC

2.6 Chaque sou compte : magasins en Suisse dans la première moitié du XX^e siècle

- A quoi ressemblait l'argent il y a cent ans, comment les gens de l'époque faisaient pour se passer de carte de crédit ou ce qu'ils pouvaient acheter pour un franc au magasin du coin? Dans l'ambiance des magasins de trois époques distinctes, à l'aube du XX^e siècle, dans les années 1930 et dans les années 1950, l'exposition présente au public la monnaie jadis en circulation. Celle-ci témoigne de la standardisation progressive des billets de banque et des pièces en usage en Suisse.
600 m², projet du MMC, adaptation d'une exposition produite par le Musée de la Monnaie de la Banque du Canada

2.7 The Art of Money

- Exposition de papiers monnaie transformés par des artistes contemporains (comme Keith Haring, Ben Vautier, Klaas Gubbels par exemple). Présentation de 300 œuvres encadrées
600 m², projet du MMC, adaptation d'une exposition produite par le Moneymuseum d'Utrecht

2.8 L'Art des monnaies africaines

- Une exposition de paléomonnaies (objets à usage monétaire, comme les cauries, les bracelets, les monnaies âmes, les haches, les manilles, les perles...), qui permet d'explorer les croyances culturelles communes et les diverses formes de monnaies et systèmes monétaires des sociétés africaines.
600 m², projet du MMC, adaptation d'une exposition produite par le Smithsonian National Museum of African Art

2.9 Fonds manuscrit d'un écrivain vaudois

- Exposition et manifestations mettant en valeur un fonds manuscrit déposé à la BCU
600 m², projet de la BCU/R

2.10 Tirage Limité

- Exposition et manifestations sur les livres d'artistes.
- Tous les trois ans
600 m², projet de la BCU/R

Toutes ces expositions seront accompagnées par une médiation renforcée par :

- une édition de livres de référence,
- des animations pédagogiques dans les expositions (en plus des ateliers),
- des visites guidées, confiées à des médiateurs formés.

L'accueil ou la coproduction d'expositions, en partenariat avec des musées suisses et étrangers sera rendue possible par la surface modulable des espaces dévolus aux expositions temporaires. Cette démarche permettra d'enrichir la programmation.

3. Actions tournées vers le public en lien avec le Fil rouge

Les actions autour du Fil rouge ont pour but d'offrir au public des outils pour affronter en toute connaissance les débats et les choix à faire pour l'avenir de notre société. Il s'agit d'aider le grand public à mesurer et à décrypter les enjeux en lui montrant "le dessous des cartes".

Des actions auprès des classes du canton sont également prévues. L'idée est de les inscrire dans la durée, un semestre par exemple, intégrant visites au musée et suivi à distance en traitant de thèmes comme :

3.1 Il n'y pas que l'air qui se réchauffe, l'eau aussi !

- Elaborer des manipulations simples sur le terrain, avec prise de température de l'eau des rivières sur un large réseau et de voir quelles sont les conséquences pour la vie des rivières (poissons, algues, insectes).

3.2 Où sont les neiges d'antan ?

- Esquisser des scénarios vaudois du paysage du Jura, des Alpes et du Plateau dans les prochaines décennies. Quelles sont les espèces qui vont disparaître ? Quelles sont celles qui vont faire leur apparition ? Qu'est-ce que la biodiversité y perd ou y gagne ?

3.3 La gestion et le monitoring d'une réserve naturelle : la station d'étude de Pont de Nant

- Définir et mesurer les paramètres qui permettent de faire un suivi de l'évolution d'un territoire.

3.4 « Econologie » et monnaie

- Rôle de la monnaie actuelle et future dans l'économie et le développement durable. Le terme econologie qualifie le nouveau mouvement qui vise la mise en place de processus à la fois respectueux de l'environnement et la rentabilité économique.
- Coproduction éventuelle avec l'EPFL et les facultés de Sciences économiques.
600 m², projet piloté par le MMC

3.5 La mise au point d'une exposition temporaire sur l'un de thèmes ci-dessus

- Faire découvrir les métiers des musées.

ANNEXE 5

Le Fil rouge

Idée-force : dérouler le fil à partir de l'écheveau des données

Dans sa formulation double « changements climatiques et biodiversité », le Fil rouge lie deux thématiques qui n'ont pas la même portée ni la même envergure : la première embrasse un vaste spectre de notions qui vont de la tectonique des plaques aux implications socio-économiques liées aux changements climatiques actuels, alors que la seconde évoque la diversité du monde vivant. C'est pourquoi ces deux thématiques sont distinctes tout en restant liées. Rappelons que l'explication de ces notions - changements climatiques et biodiversité - repose sur les collections d'objets ou de spécimens et sur la recherche scientifique qui leur est consacrée. Les collections des musées cantonaux et de la bibliothèque représentent à cet égard un patrimoine unique à valoriser.

En deux points

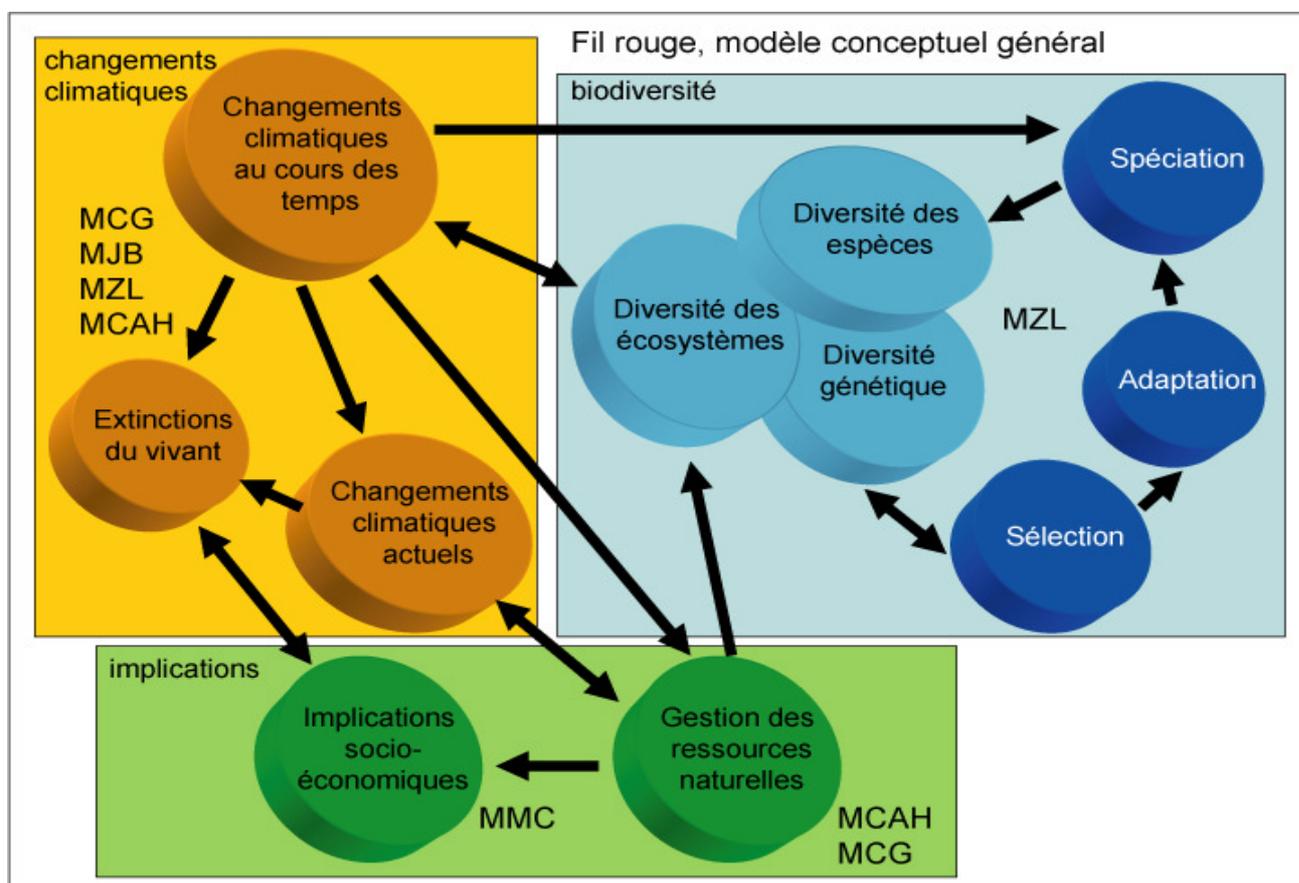
- Les notions de changements climatiques et leurs diverses implications sont abordées sur environ 200 m² d'espace commun dans l'atrium tout en renvoyant aux expositions thématiques de chaque institution, comme si l'on déroulait une pelote de fil à partir de ces réflexions centrales vers les musées disciplinaires et la bibliothèque.
- L'exposition renouvelée du MZL s'articule autour de la notion de la biodiversité sur 1000-1200 m².

La thématique fédératrice est centrée sur « les changements climatiques ». Son traitement est imaginé dans un espace commun dans lequel toutes les institutions interviennent.

Il s'agit de montrer que les changements et l'évolution du monde vivant sont les conditions même de son existence/de sa survie depuis 3,5 milliards d'années, et que l'intervention de l'homme, même si elle reste infime par rapport à l'espace-temps géologique, a un impact significatif sur la biosphère.

Il s'agit de mettre en évidence que dans le « système Terre » tout est clos, tout est imbriqué. Les équilibres naturels sont sensibles à la moindre perturbation. La rupture des mécanismes à l'œuvre dans l'évolution et dans la diversité du monde vivant peut modifier le fonctionnement complet de la biosphère. L'homme ne peut qu'en subir les conséquences et, par ricochet, en aggraver le déséquilibre.

Dans le tableau de la page suivante, ce sont les flèches qui relient les faits que les institutions souhaitent mettre en lumière.



Modèle conceptuel général du Fil rouge intégrant les deux thématiques : changements climatiques et biodiversité.

- En brun : les notions et faits liés aux changements climatiques.
- En bleu : les faits et notions abordés dans la thématique biodiversité.
- En vert : les implications sur les sociétés humaines.

Le Fil rouge vise donc à faire comprendre :

- que la Terre est un système fermé,
- que tout ce qui s'y passe influence le système dans son ensemble,
- que les temps de réaction/d'adaptation de ses divers composants sont très variables, de quelques secondes à quelques millions d'années.

Par une scénographie centrée sur les collections, des renvois seront proposés sous la forme de coups de projecteurs sur certains objets figurant dans les expositions de chaque musée. L'actualisation régulière des contenus dynamisera l'espace dévolu à cette présentation. Ce faisant, les institutions ont l'ambition de briser le lien qui est trop souvent établi entre « musée » et « poussiéreux » et de fonctionner au quotidien comme des aiguillons dans la conscience des citoyens qui estiment que de tels sujets sont trop compliqués ou qui ne se sentent pas concernés.

Cette approche multimodale permettra de défaire, pour le visiteur, l'écheveau des données dont l'abreuvent les médias, de lui offrir les clés pour entrer dans la compréhension, de l'aider à tisser par lui-même les connexions entre chaque fil de la connaissance disciplinaire. Il sera conduit dans cette quête par la mise en perspective des données expliquées de manière scientifique par les musées et la bibliothèque.

La thématique « biodiversité » doit impérativement être abordée en parallèle pour faire prendre conscience au public de l'importance, du point de vue de la nature, des enjeux du changement climatique actuel. Elle sera par ailleurs traitée dans une approche naturaliste par le MZL. Elle est l'indispensable porte d'entrée vers les relations complexes qui sous-

tendent l'approche des processus dynamiques qui interviennent, en particulier, dans le changement climatique actuel.

La bibliothèque, quant à elle, informera et orientera le public en mettant à sa disposition, dans ses riches collections encyclopédiques, les fonds illustrant les thématiques traitées. Elle enrichira également le Fil rouge par:

- La création de portails Internet sur les questions de biodiversité et de changements climatiques.
- La mise à disposition pour les expositions des musées de matériel graphique provenant des ouvrages imprimés, sonores et multimédia illustrant les thèmes du Fil rouge.

L'interaction entre la bibliothèque et les musées sera donc renforcée. La bibliothèque possède le savoir-faire de recherche de documentation, elle peut explorer n'importe quel thème d'exposition et y faire écho dans ses collections. Le Fil rouge passera immanquablement par le libre-accès de la BCU/R et les bouquets de liens qu'elle aura constitués sur les thématiques qu'il traitera.

ANNEXE 6

Coûts de fonctionnement supplémentaires induits par le nouveau pôle culturel

Service médiation et promotion

	ETP	niveau	salaire* en CHF	
Médiateur scientifique à 75%	0.75	10	CHF 96'480.00	Création d'une unité de promotion du Palais centralisée au service de toutes les institutions. Médiations en rapport avec les expositions temporaires organisées et les animations y relatives.
Médiateur scientifique à 75%	0.75	10	CHF 96'480.00	
Chargé de communication	1.00	11	CHF 136'100.00	
Chargé de recherche de fonds	0.50	11	CHF 68'050.00	
Secrétaire	0.50	6	CHF 47'640.00	
TOTAL	3.50		CHF 444'750.00	

Service des expositions et manifestations

Régisseur technique	1.00	10	CHF 128'640.00	Création et déploiement d'un atelier commun aux institutions du Palais, à même de répondre à la réalisation d'importantes expositions et manifestations dans le cadre d'une programmation soutenue, comme c'est le cas dans d'autres musées cantonaux,
Menuisier	1.00	6	CHF 95'160.00	
Menuisier	1.00	6	CHF 95'160.00	
Serrurier	1.00	6	CHF 95'160.00	
TOTAL	4.00		CHF 414'120.00	

Renforcement des institutions

Conservateur MCAH	1.00	12	CHF 139'680.00	Augmentation des forces internes pour le développement du contenu scientifique des expositions temporaires.
Conservateur MCG	1.00	12	CHF 139'680.00	
Conservateur MMC	1.00	12	CHF 139'680.00	
Conservateur MCZ	1.00	12	CHF 139'680.00	
Bibliothécaire documentaliste	0.50	7	CHF 46'000.00	Augmentation du nombre de bibliothécaires rendue nécessaire pour la recherche documentaire (phonothèque, musicologie, documentation vaudoise...), la formation des usagers et la gestion de l'accroissement des collections.
Bibliothécaire documentaliste	1.00	7	CHF 92'011.00	
Bibliothécaire documentaliste	1.65	7	CHF 151'819.00	
Bibliothécaire documentaliste	0.50	7	CHF 46'005.00	
Bibliothécaire documentaliste	0.50	7	CHF 46'005.00	
Formation des usagers	1.00	9	CHF 106'454.00	Augmentation de l'appui technique rendue nécessaire par la gestion des nouveaux locaux, des étiquetages et des travaux de restauration.
Bibl. documentaliste scientifique	0.40	11	CHF 50'300.00	
Travaux techniques	0.75	4	CHF 139'205.00	
Travaux techniques	0.50	4	CHF 37'470.00	
Travaux spécialisés	0.25	7	CHF 23'002.00	
TOTAL	11.05		CHF 1'213'991.00	

Coût total personnel fixe 18.55 CHF 2'072'861.00

* calcul selon directives budgétaires 2009, soit 75% de l'intervalle de classe, charges patronales incluses

"comptes 31"

Achat mobilier et équipement, expositions incluses (3113, 31161, 3119...)	CHF 370'000.00
Publicité et affichage (3102)	CHF 150'000.00
Manifestations culturelles (3163, 3171...)	CHF 20'000.00
Scénographie expositions (31852)	CHF 150'000.00
Traduction et adaptation des supports (31852)	CHF 60'000.00
Graphisme (31852)	CHF 40'000.00

total comptes 31 CHF 790'000.00

Coût total de fonctionnement CHF 2'862'861.00

ANNEXE 8

Palais de Rumine : analyse bioclimatique

Le SIPAL a mandaté en 2008 la société Estia pour analyser le potentiel bioclimatique du Palais de Rumine. Une évaluation détaillée du potentiel d'éclairage naturel et une analyse du potentiel en ventilation naturelle ont montré que ce bâtiment peut se projeter dans un futur à faible intensité énergétique tout en respectant sa valeur patrimoniale. Les résultats de cette étude montrent toutefois que, pour y arriver, il faut exploiter les qualités propres du bâtiment en terme de lumière naturelle et diminuer ses besoins en chaud et en froid.

De par sa conception, le bâtiment présente naturellement un grand potentiel bioclimatique. La majorité des espaces offrent une excellente qualité de lumière pour des affectations non sensibles à l'exposition et à la variabilité de la lumière du jour (grandes fenêtres et verrières en toiture).

De même, le bâtiment est conçu pour être ventilé et rafraîchi sans apport d'énergie externe, à condition d'être ouvert sur l'extérieur. Dans sa conception initiale, il offrait la possibilité d'être traversé par l'air extérieur, tout en étant clos (portes et fenêtres munies de grilles, clapets ouvrants, cheminées naturelles).

Un grand nombre d'affectations qui ont été attribuées au bâtiment au cours des décennies, présentent une forte sensibilité à la variabilité de la lumière et exigent un fonctionnement en «boîte fermée» (exposition d'oeuvres sensibles à la lumière et à l'humidité, salles de conférence avec projection, etc.). Ainsi, au lieu de tirer profit du potentiel d'éclairage et de ventilation naturelle, ces affectations doivent s'en protéger, ce qui traduit une lutte contre les qualités propres du bâtiment (ouverture vers le ciel par d'immenses verrières, contact avec l'extérieur par d'immenses fenêtres).

Pour réaliser un climat contrôlé, adapté aux exigences d'exposition et de conservation (20-26°C, 50% ± 5% d'humidité et 0-500 lux), il est nécessaire de disposer simultanément :

- d'une enveloppe très bien isolée (20-30 cm d'isolation),
- d'ouvertures stratégiquement placées, munies de vitrages spéciaux,
- de protections solaires adaptées.

Pour satisfaire ces conditions, le Palais de Rumines nécessiterait des transformations incompatibles avec le respect de ses qualités architecturales propres. Par ailleurs, climatiser un bâtiment non isolé, conçu pour fonctionner en bâtiment ouvert, et contrôler la lumière généreuse des verrières, nécessiterait un budget d'investissement important, des frais d'exploitation très élevés, ainsi qu'une dérogation aux exigences énergétiques actuelles (la consommation sera multipliée par 2 ou 3 par rapport à la consommation actuelle qui est déjà élevée).

Le bâtiment, actuellement en classe énergétique D, pourrait atteindre la classe B à condition que son affectation lui permette d'exploiter pleinement son potentiel bioclimatique. Ceci revient à limiter au minimum (5-10% des surfaces) les affectations exigeantes en matière de climat intérieur (muséographie sensible, exigences fortes de conservation). Le Palais de Rumines devrait plutôt rechercher des affectations favorisant le rassemblement sur des thématiques ou des activités « porteuses de sens » plutôt que sur la présentation ou la conservation d'objets de valeur.

Pour inverser la courbe d'évolution des consommations il faudrait établir le détail des spécifications climatiques de chaque type d'espace (lumière, températures, ventilation) et déterminer une stratégie permettant de faire coïncider la «bonne affectation» avec le «bon espace».

Ceci implique de mettre à profit chaque rénovation ou transformation à venir pour harmoniser les nouvelles affectations avec les caractéristiques physiques naturelles des espaces.

Tout comme les pierres, les décorations, la forme ou les espaces, les principes et caractéristiques bioclimatiques font partie intégrante du patrimoine architectural que nous lègue le Palais de Rumine. La valorisation de ce potentiel et l'attribution d'affectations tenant compte de ce que le bâtiment peut offrir constituent la condition première de son respect et de la stratégie de conservation.

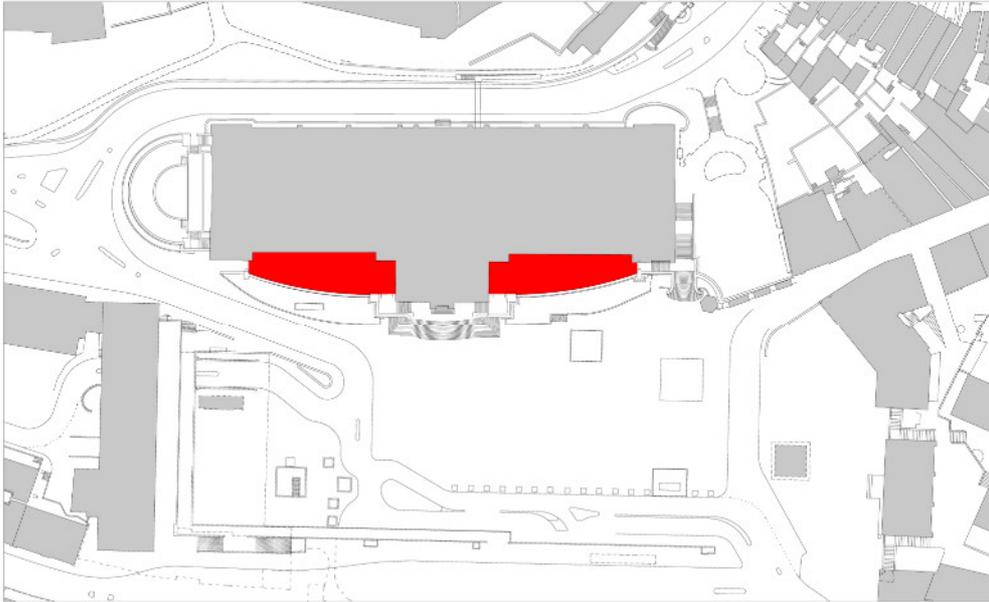
Bureau ESTIA SA

ANNEXE 9

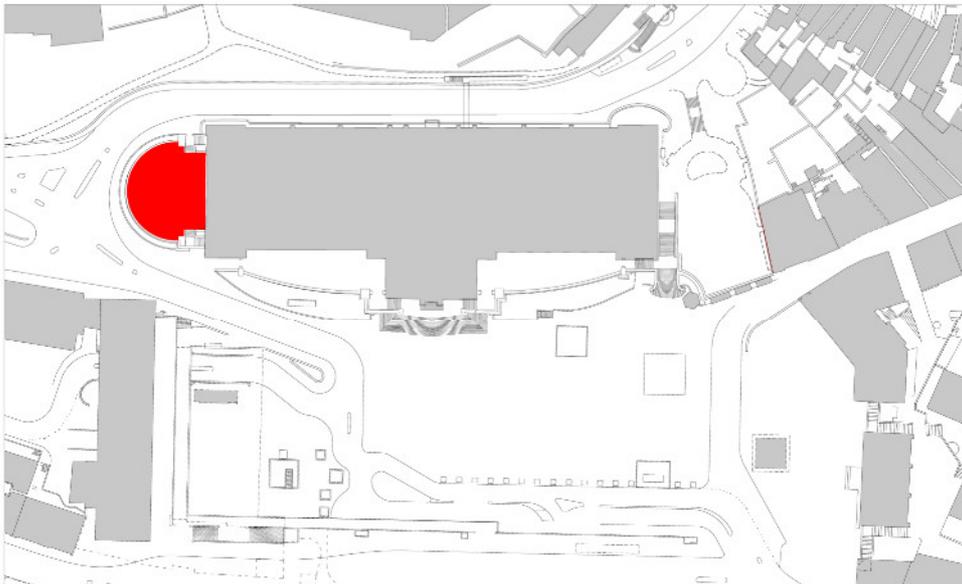
Plans des différentes variantes 1 - 3

Variante 1

Réorganisation des structures existantes en y intégrant les besoins exprimés. Dans ce cas, 1'000 m² dédiés aux expositions temporaires et 680 m² dédiés au MMC manquent, d'où la proposition de construire une annexe de 1'680 m², soit côté nord jardin sur 2 niveaux soit côté ouest pergola sur 3 niveaux.



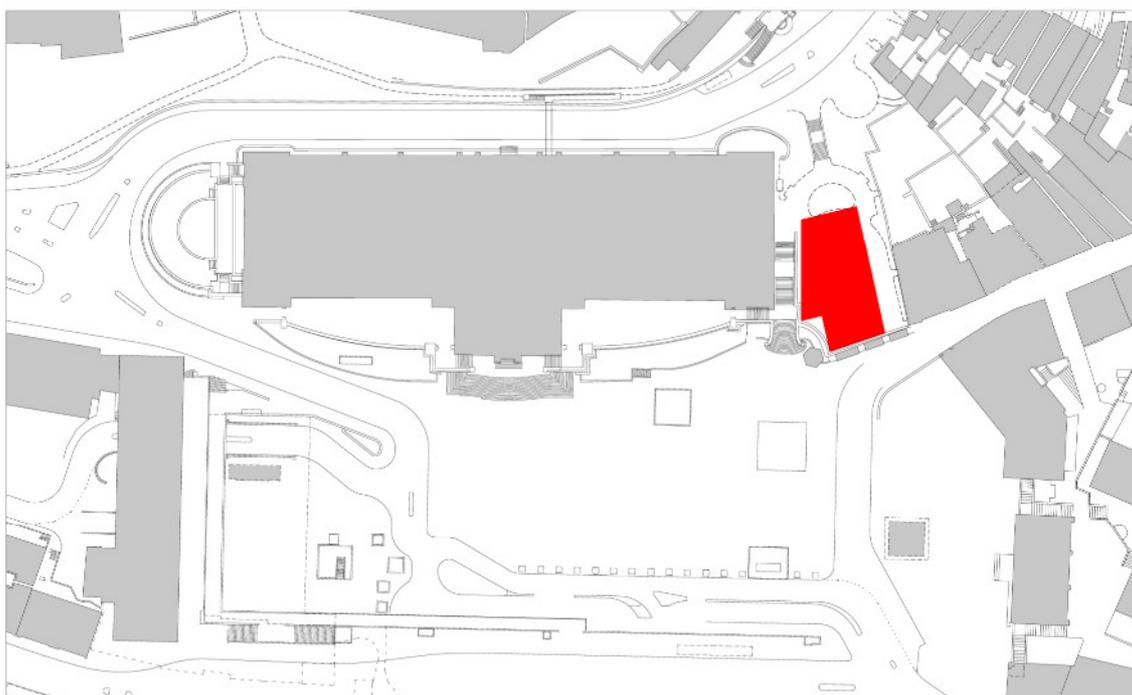
surfaces à ajouter pour variante 1
3 niveaux pour une surface totale d'environ 1'680 m²



surfaces à ajouter pour variante 1
2 niveaux pour une surface totale d'environ 1'680 m²

Variante 2

Démolition des niveaux intermédiaires construits lors de diverses interventions afin de redonner au Palais ses qualités d'origine. Dans ce cas, 1'000 m² d'expositions temporaires, 800 m² pour la BCU/R, 680 m² pour le MMC, 716 m² pour le MCAH et 300 m² pour la FTP devraient trouver place hors du Palais, d'où la proposition de construire une annexe de 3'500 m² sur 6 niveaux côté sud vers les escaliers de la Madeleine.



surfaces à ajouter pour variante 2
6 niveaux pour une surface totale d'environ 3'500 m² sur la place de la Madeleine

Variante 3

Utilisation maximale des volumes du Palais. Construction de dalles intermédiaires pour une surface de 1'680 m² aux niveaux 3 et 4 de l'aile nord et réorganisation des structures existantes afin d'y faire entrer les programmes des musées, de la BCU/R et de la FTP. Cette proposition engendre une saturation du Palais et induit une diminution importante de la hauteur actuelle disponible dans les salles du MCBA où seraient réalisées les nouvelles dalles intermédiaires.

ANNEXE 10

Plans variante 4

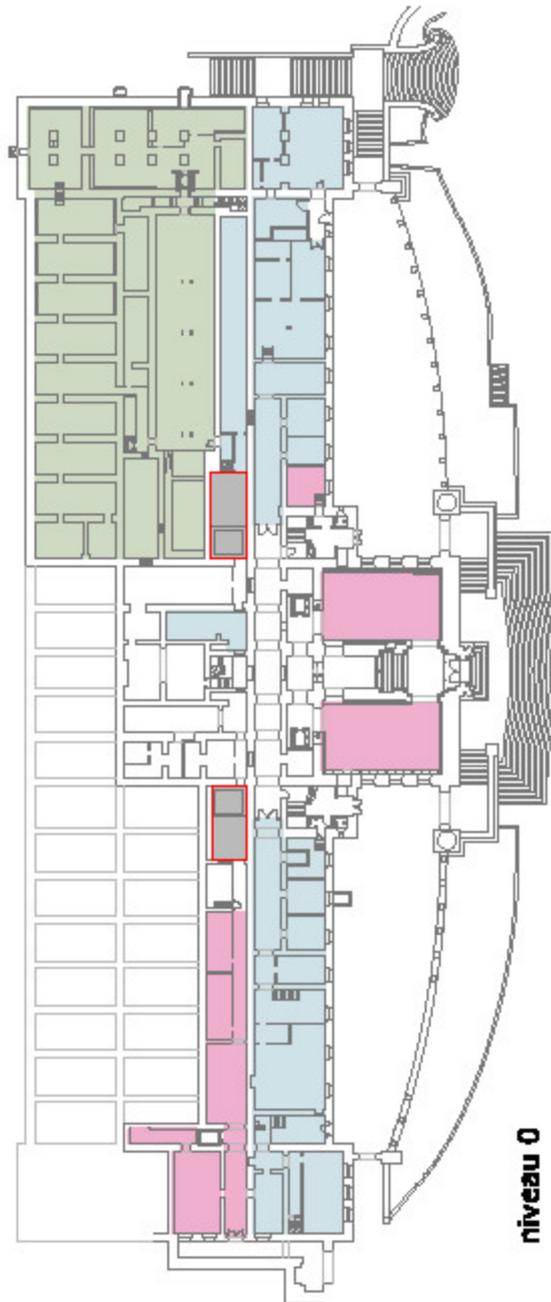
-  musées
-  salles d'exposition
-  musées admin., ateliers, dép
-  bibliothèques libre-accès
-  bibliothèques admin., ateliers, dép
-  expositions temporaires
-  commun
-  fil rouge
-  monte-charge
-  nouvelle construction



niveau -1

Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

- musées
- salles d'exposition
- musées
- admin., ateliers, dép
- bibliothèque
- libre-accès
- bibliothèque
- admin., ateliers, dép
- expositions
- temporaires
- commun
- fil rouge
- monte-charge
- nouvelle construction



niveau 0

Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

- musées
- salles d'exposition
- musées admin., ateliers, dépôts
- bibliothèques
- livre-archives
- bibliothèques admin., ateliers, dépôts
- expositions temporaires
- commun
- ni rouge
- monte-charge
- nouvelle construction



niveau 1

Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

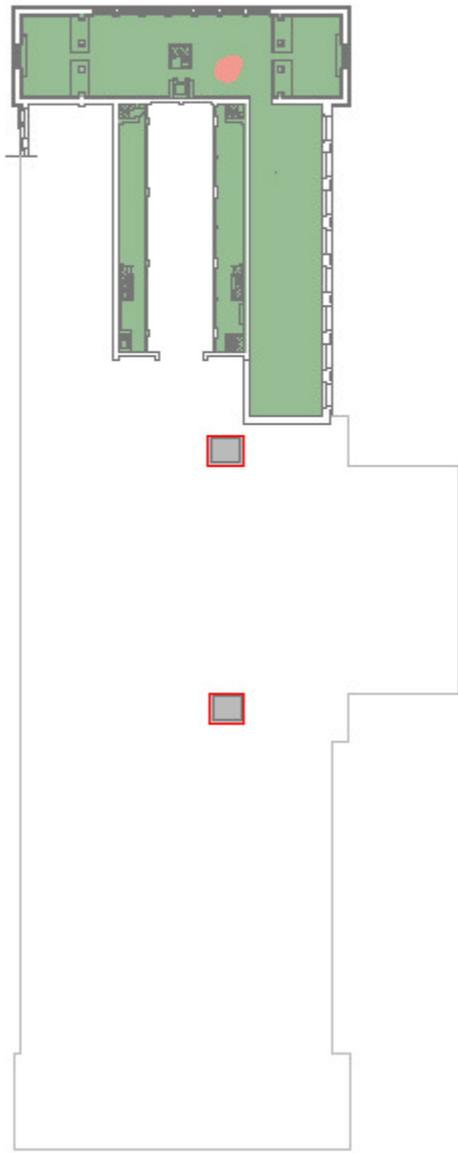
- musées
- salles d'exposition
- musées
- admin., ateliers, dépôts
- bibliothèque
- libre-accès
- bibliothèque
- admin., ateliers, dépôts
- expositions
- temporaires
- commun
- ni rouge
- monte-charge
- nouvelle construction



niveau 3

Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

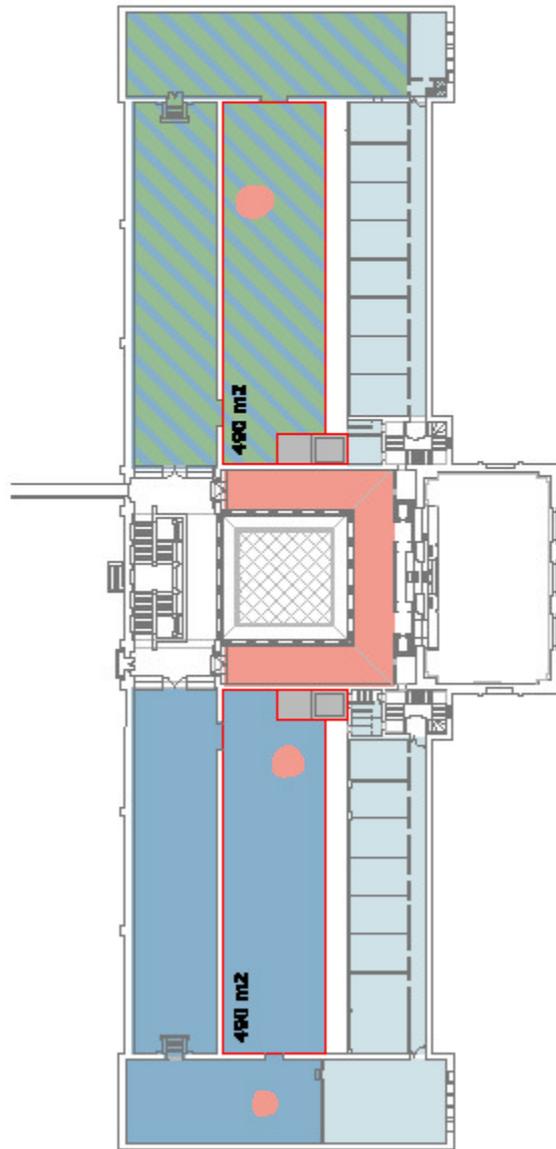
- musées
- salles d'exposition
- musées
- admin., ateliers, dépôts
- bibliothèque
- libre-accès
- bibliothèque
- admin., ateliers, dépôts
- expositions temporaires
- commun
- ni rouge
- monte-charge
- nouvelle construction



niveau 4

Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

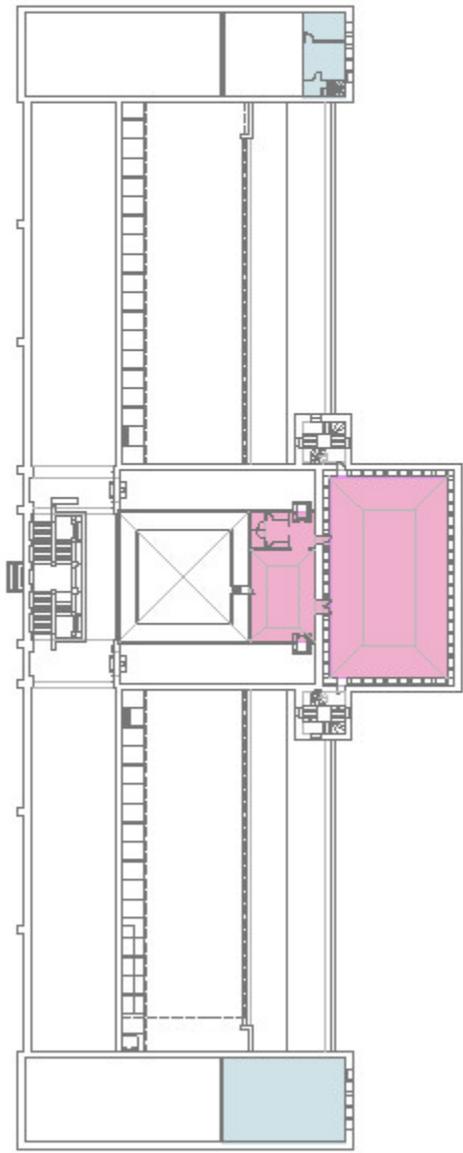
- musées
- salles d'exposition
- musées admin., ateliers, dépôts
- bibliothèque
- libra-écoles
- bibliothèque admin., ateliers, dépôts
- expositions temporaires
- commun
- RI rouge
- monte-charge
- nouvelle construction



niveau 5

Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

- musées
- salles d'exposition
- musées administr., ateliers, dépôts
- bibliothèque libre-accès
- bibliothèque administr., ateliers, dépôts
- expositions temporaires
- commun
- ni rouge
- monte-charge
- nouvelle construction



niveau 6

Palais de Rumine_Variante 4_17.03.2009

ANNEXE 11

Préavis du Conservateur cantonal des Monuments historiques

Lausanne Palais de Rumine

Préavis de la Section monuments et sites

Suite à la présentation sur place et la remise d'un dossier de plans complets, la Section monuments et sites est favorable à une occupation des volumes inférieurs des terrasses-jardins situées sur la façade principale du Palais.

En revanche, elle pense qu'il est dommageable d'occuper les volumes situés entre les deux corps de bâtiment du dernier étage. En effet, avec les lourdes transformations envisagées, la qualité de la lumière et la magnifique présence des verrières éclairant les deux volumes majeurs de l'édifice seraient occultés, ce qui n'est pas acceptable. En conséquence, notre section est défavorable à ce dispositif.

D'autres pistes peuvent être développées sur les côtés de l'édifice, soit au sud ou encore au nord.

Laurent Chenu
Conservateur des monuments et des sites
Lausanne, le 23 mars 2009